Syndicat National **F.O** des Lycées et Collèges
Section académique de Créteil
Maison des syndicats 11-13 rue des archives 94010 Créteil Cedex
Tel : 01 49 80 91 95 - 68 92 Fax 01 49 80 68 96
E-Mail : snfolc.creteil@gmail.com Site : www.snfolc-creteil.fr

Les professeurs de technologie de l'académie de Créteil lancent un cri d'alarme :

Précarisés, à cheval sur plusieurs collèges, polyvalents, empêchés de muter, 34 postes supprimés pour la rentrée 2023…

LE SORT DES PROFESSEURS DE TECHNOLOGIE PRÉFIGURE-T-IL LE SORT DE TOUS ?

Annulation de la suppression de l'enseignement de la technologie en 6e !

« Réunis ce lundi 13 mars, à l'initiative de la section SN*FO*LC de l'académie de Créteil, nous avons fait le point sur notre situation.

Nous sommes des professeurs de technologie et nous en sommes fiers. Notre enseignement est divers et enrichissant. Les savoirs que nous transmettons passent par le contact avec la matière et par la réalisation, par l'exemple en acte et par l'usage de la main. En 6e surtout, où les élèves découvrent la discipline, ils « accrochent » à nos cours, notamment ceux d'entre eux qui peuvent éprouver des difficultés dans les autres matières, à commencer par les élèves en situation de handicap qui en tirent un grand profit. A tous et toutes, nous ouvrons dans nos cours des perspectives à la fois sur l'informatique, et ses usages, bons ou mauvais, l'univers des métiers manuels et l'appropriation physique du monde qui les entoure. La « french-tech » de demain, dont les pouvoirs publics font la promotion, elle partira de là, du collège, dès la 6e.

Le coup qui nous est porté avec la suppression de la technologie en 6e vient après plusieurs autres. Comme tous nos collègues, nous sommes, bien sûr, affectés par une réforme des collèges qui pousse à la rivalité entre disciplines, comme eux, nous subissons la surcharge des classes, d'autant plus dommageable pour les matières, comme la nôtre, qui réclament des travaux pratiques. Mais le relevé des attaques que nous avons reçues depuis une dizaine d'années nous donne le sentiment d'un acharnement sur notre discipline : suppression du CAPES, disparition des demi-groupes en 3e, restrictions sur le matériel dont nous avons besoin, la ligne spécifiquement dédiée dans les budgets ayant été supprimée, intégration dans un « bloc scientifique » où nos horaires sont mis en concurrence avec ceux de nos collègues de sciences physiques et de sciences de la vie et de la terre, refus de nous affecter des IMP …

La suppression de l'enseignement en 6e marque une étape supplémentaire.

Nous sommes scandalisés, évidemment, d'avoir appris par la presse une telle mesure.
Nous sommes choqués de la voir mise en œuvre, par des coupes claires dans les DHG et dans les postes, avant même publication d'une loi et des décrets d'application : comme si cette suppression était si urgente qu'elle devait passer par-dessus les règles formelles ordinaires.
Mais nous sommes inquiets surtout des conséquences pour les élèves, pour nous, pour l'école en générale que cette suppression ne manquera d'entraîner.

Pour les élèves, c'est un manque irréparable, pour leur formation, pour la cohérence du cycle 3, pour la préparation des épreuves du brevet.

Pour nous, c'est une catastrophe : M. le Recteur a promis qu'il n'y aurait pas, du moins à la rentrée 2024, de mesures de carte scolaire subies ? Quel nom alors donner au sort qu'il nous réserve ? 10 postes supprimés en Seine-et-Marne, 4 dans le Val-de-Marne, 20 en Seine-Saint-Denis, soit 8.5% des postes… Sans compter la transformation de chaires complètes en postes à complément de service ! Des contractuels menacés de licenciement ! Des dizaines de vie bouleversées ! Les mutations définitivement empêchées ! 6 heures en moins à Halimi-Aubervilliers, 9 au Blanc-Mesnil, 12 à Herriot-Maisons-Alfort, après les 7 perdues l'an passé à cause d'une suppression de classe… A Bondy, un collègue qui perd 13h doit se mettre en quête d'une classe ailleurs. Tel collègue confie : *J'ai grillé tous mes points pour avoir ce collège près de chez moi et maintenant, je devrais être « à cheval » ?* Un autre : *On réduit les postes partout, comment puis-je espérer rejoindre ma région d'origine ?*

Pour l'école en général, c'est un précédent, dans la déréglementation, qui concerne tout le monde : ainsi, quand une matière aurait du mal à recruter, on la supprimerait ? A qui le tour, après la technologie ? L'italien ? L'allemand ? Les langues anciennes ? Mais le CAPES de mathématiques non plus ne fait pas le plein… sans parler des AESH ! La suppression de la 6e, qui rend nos conditions d'exercice encore plus précaires est-elle censée vraiment créer un « choc d'attractivité » pour le métier de professeur de technologie ? D'autant qu'il nous faudrait, pour avoir le droit de conserver un poste entier dans notre collège, donner des heures de soutien dans des matières pour lesquelles nous ne sommes pas formés et pour lesquels nos principaux pourraient décréter que nous avons les « compétences » requises … Nous sommes trop attachés à la spécificité de notre discipline, constitutive de notre statut, pour ne pas voir que le Ministère fait à travers nous un test de polyvalence dont nous pouvons tous pâtir.

Nous ne nous résignons pas.
Nous alertons nos collègues, les familles : notre disparition, d'abord des classes de 6e, n'est une bonne nouvelle pour personne.

Dès aujourd'hui nous demandons, avec le SN*FO*LC Créteil, audience auprès de Monsieur le Recteur pour lui représenter nos revendications, à commencer par le rétablissement immédiat de l'enseignement de la technologie en 6e et pour que, a minima, il s'engage :

- à annuler la suppression des 34 postes de technologie
- à ne demander aucun complément de service -et tant pis si les collègues n'atteignent pas leurs « maxima » de service ;
- à n'imposer à aucun collègue de technologie de donner des cours, fussent de « soutien », en français ou en mathématiques ;
- à reconduire sur des contrats d'un an les contrats de tous les collègues contractuels en CDD qui en feraient la demande. »